



Votre Caf vous informe...



Bonjour,

Vous êtes référencé(e) sur le site "monenfant.fr", néanmoins à ce jour, vous n'avez pas encore effectué votre demande d'habilitation.

Nous vous invitons à suivre cette démarche pour vous habilitier sur le site monenfant.fr en suivant les étapes ci-dessous :

1. Je suis un professionnel.
2. Vous êtes un assistant maternel.
3. Vous n'êtes pas encore habilité.
4. Demandez votre habilitation afin de recevoir votre code d'activation.
5. À la réception de ce code, validez votre habilitation avec le code reçu (attention ce code à une durée limitée).
6. Personnalisez votre mot de passe pour mettre à jour votre profil.

Pour faciliter votre demande, vous pouvez aussi visionner le tutoriel "[Comment faire une demande d'habilitation sur monenfant.fr](#)".

Le site monenfant.fr va connaître quelques changements en juillet. Afin que vous puissiez toujours paraître sur le site, **il est important que vous finalisiez votre demande d'habilitation avant le 27 juin 2021.**

Nous vous rappelons que les [Relais Assistants Maternels](#) sont à votre écoute, et peuvent vous accompagner dans vos démarches.

Votre Caisse d'Allocations Familiales.

Votre Caf vous recommande de ne jamais répondre à un courriel vous demandant vos coordonnées bancaires.

[Mentions légales](#)

Vous recevez ce message car vous nous avez communiqué votre adresse électronique.
Si vous ne souhaitez plus recevoir de courriel de votre Caf, [rendez vous sur cette page](#), ou veuillez effacer votre adresse e-mail dans l'espace "Mon Compte" du site www.caf.fr